

Petite médaille dite de Villmergen

Autor(en): **Demole, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **16 (1938)**

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727902>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



PETITE MÉDAILLE DITE DE VILLMERGEN

E. DEMOLE

M. Eugène Demole, notre regretté conservateur du Cabinet de Numismatique au Musée de Genève, décédé en 1928¹, a laissé divers manuscrits, parmi lesquels celui que nous publions ici et que nous croyons inédit. (*Note de la rédaction.*)



LAVIGNAC² décrit cette médaille et ajoute: « on dit qu'elle fut frappée en souvenir de la bataille de Villmergen, et que chaque soldat faisant partie de l'expédition en reçut un exemplaire » (*fig. 1*).

Il est difficile de considérer cette médaille comme ayant été donnée par le gouvernement bernois ou le gouvernement genevois aux soldats de l'expédition; en voici les raisons:

1^o Au commencement du XVIII^e siècle et plus tard encore, il n'était pas d'usage que les gouvernements accordassent des médailles aux soldats, mais seulement aux officiers et sous-officiers. Le 21 mars 1713, on lit dans le Registre du Conseil de Genève:

« Le secrétaire Trembley a ensuite dit que Jean Trembley, ancien syndic, lui avait remis un gros paquet de médailles d'or et d'argent avec une lettre que lui a écrit M. le trésorier Thormann, datée de Berne du 18 de ce mois pour les rapporter au Conseil et recevoir des ordres à cet égard; ledit paquet et lettre lui ayant été apporté hier par le messenger de Berne, ladite lettre ensuite vue qui, après des compliments obligeants sur le mérite des services de nos troupes

¹ *Genava*, VII, 1929, p. 17.

² *Armorial genevois*, p. 353, n^o 221.

et sur ceux en particulier dudit Jean Trembley, dit que toutes ces médailles sont un gage de la reconnaissance et de la bienveillance de l'Etat de Berne. Les dites médailles ont été vues par le Conseil, au nombre de 21 en or et de 24 en argent, toutes au même coin» (suit la description de la médaille, Haller, n° 99).

On voit que, dans cet envoi de Berne, il n'est pas fait mention de médailles de bronze, et nulle part il n'en est parlé dans le Registre du Conseil de Genève.

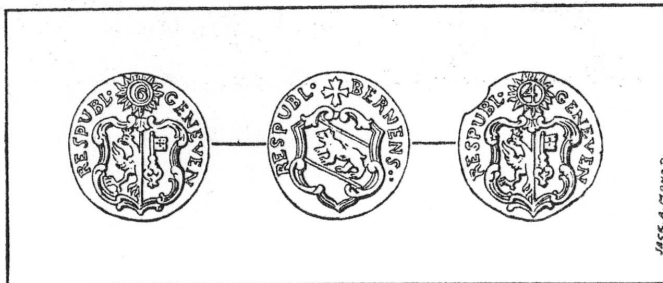


Fig. 1. — Médaille dite de Villmergen.

2° Au reste, il est douteux que le gouvernement de Berne, et pareillement celui de Genève, se soient permis, sur une médaille officielle, de remplacer le monogramme de Jésus, IHS, au centre du soleil, par un numéro matricule 4, 6, etc. Cette substitution peut avoir été le fait d'une société ou de particuliers, mais pas d'un gouvernement.

3° Si cette médaille avait été distribuée aux 300 hommes de Genève qui figurèrent à Villmergen, la médaille serait aujourd'hui encore assez commune, alors qu'on n'en connaît que quatre exemplaires.

4° La petite médaille soi-disant de Villmergen est fondue et non frappée, et c'est encore là une preuve nouvelle qu'elle n'émane pas d'un des gouvernements bernois ou genevois.

N'ayant aucun des caractères d'une médaille officielle, la petite pièce qui nous occupe peut avoir été en usage à Genève en 1743-1744, lors du long séjour que firent dans cette ville les garnisons de Berne et de Zurich. Exécutée par les intéressés eux-mêmes, par des procédés assez rudimentaires, ce pouvait être soit un jeton servant à un jeu, soit une prime de tir, correspondant à une valeur déterminée. Je ne pense pas qu'il faille chercher une explication en dehors de ces hypothèses.

